

## « Mariage » gay au Portugal : critiques et menaces de dérive

**Author :** Jeanne Smits

**Categories :** [Divers Jeanne smits](#)

**Date :** 24 mai 2010

• Le porte-parole de la Conférence des évêques du Portugal a [réagi](#) dès le 17 mai au soir à l'annonce solennelle par Cavaco Silva de sa signature de l'acte de promulgation de la loi légalisant le « mariage » homosexuel. Le Père Manuel Morujão s'en est tenu à deux affirmations lapidaires :

**« 1. La loi en question représente un pas en arrière dans la construction de la cohésion sociale, en contredisant l'un des principes les plus solides des différentes civilisations de l'humanité.**

**2. En effet, le 13 mai dernier, à Fatima, le pape Benoît XVI a rappelé que la famille est fondée sur l'union d'amour entre un homme et une femme, et que la protéger est l'un des facteurs fondamentaux de l'édification du bien commun. »**

• Répondant à une interview de l'agence d'informations de l'épiscopat portugais, [Ecclesia](#), peu de jours avant la venue de Benoît XVI, le patriarche de Lisbonne, Mgr José da Cruz Policarpo avait réagi à cette question : « Un processus législatif est sur le point de s'achever : le mariage des personnes de même sexe. Que voudriez-vous que le président de la République fasse en ce moment ? »

**Je n'aurai pas l'audace de lui donner un conseil, d'autant que sur le plan constitutionnel sa marge de manœuvre n'est pas très grande. J'ai beaucoup de peine car la personne du Pr Anibal Cavaco Silva dont je suis ami depuis très longtemps doit signer une telle loi.**

**Je vois seulement le veto politique comme une manière pour lui de marquer son opposition personnelle.**

**J'ai l'habitude de dire qu'il y a des dimensions [états de fait] dans l'Europe d'aujourd'hui où nous « devons boire le calice jusqu'à la lie ». Cela passe de pays à pays, avec un grand international.**

**C'est une question grave, et pas seulement en elle-même. C'est une question anthropologique sur la manière de comprendre la personne humaine, en elle-même et dans la famille. C'est une question de civilisation. Et l'histoire montre que quand les communautés se sont éloignées de la saine culture de la personne humaine elles ne sont pas allées loin.**

**Je dirais que c'est un « détail » dans l'ensemble de la vie de la Nation, mais avec une signification particulière pour ce que nous sommes en tant que peuple, pour l'esprit qui nous anime, pour ce que nous pensons de nous-mêmes.**

**Un peuple, comme une personne, ne peut jamais abdiquer d'avoir une idée d'elle-même : Qui es-tu ? Qu'es tu en train de faire ? Que penses-tu de la vie ?**

**Un peuple ne peut pas abdiquer de cela. Je déplore que le peuple portugais soit en train de renoncer à savoir qui il est !**

• La loi sur le « mariage » gay au Portugal a explicitement exclu le droit d'adopter pour les couples homosexuels. Mais pour Nuno Miguel Ropio dans le [Jornal de Noticias](#), la question pourrait bien remonter jusqu'au Tribunal constitutionnel et aboutir à la levée de l'interdiction, si des ménages homosexuels se donnent la peine de déclencher une procédure qui fasse annuler l'acte de récusation d'adoption, dès lors que la loi sur le mariage est promulguée.

D'après l'auteur, le principe de contrôle diffus de la constitutionnalité autorise n'importe quel tribunal à juger que la norme établie par l'article 3 de la loi viole la Constitution portugaise. Il suffirait alors que trois jugements analogues affirmant l'anticonstitutionnalité de la disposition remontent au Tribunal constitutionnel pour que, à l'arrivée du troisième, la loi soit expurgée de son article 3 interdisant l'adoption homosexuelle, puisque cet avis devrait alors s'imposer pour tous. Il se trouve en effet que c'est le seul article de la loi pour lequel le chef de l'Etat, Cavaco Silva, n'a pas demandé un contrôle préalable de la constitutionnalité au Tribunal constitutionnel avant de la signer.

Pour le juriste Paulo Saragoça de Mata, la loi crée une inégalité devant le mariage en accordant tous les droits de celui-ci aux couples homosexuels sauf celui d'adopter ; il estime cependant que les couples de lesbiennes devraient pouvoir [accéder](#) à l'insémination artificielle dans son cadre et que la maternité de substitution serait également une solution, comme il l'a répété depuis la signature du texte par Cavaco.

© [leblogdejeannesmits](#).